

# Les teneurs maximales en pesticides dans les eaux distribuées

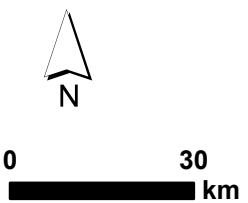
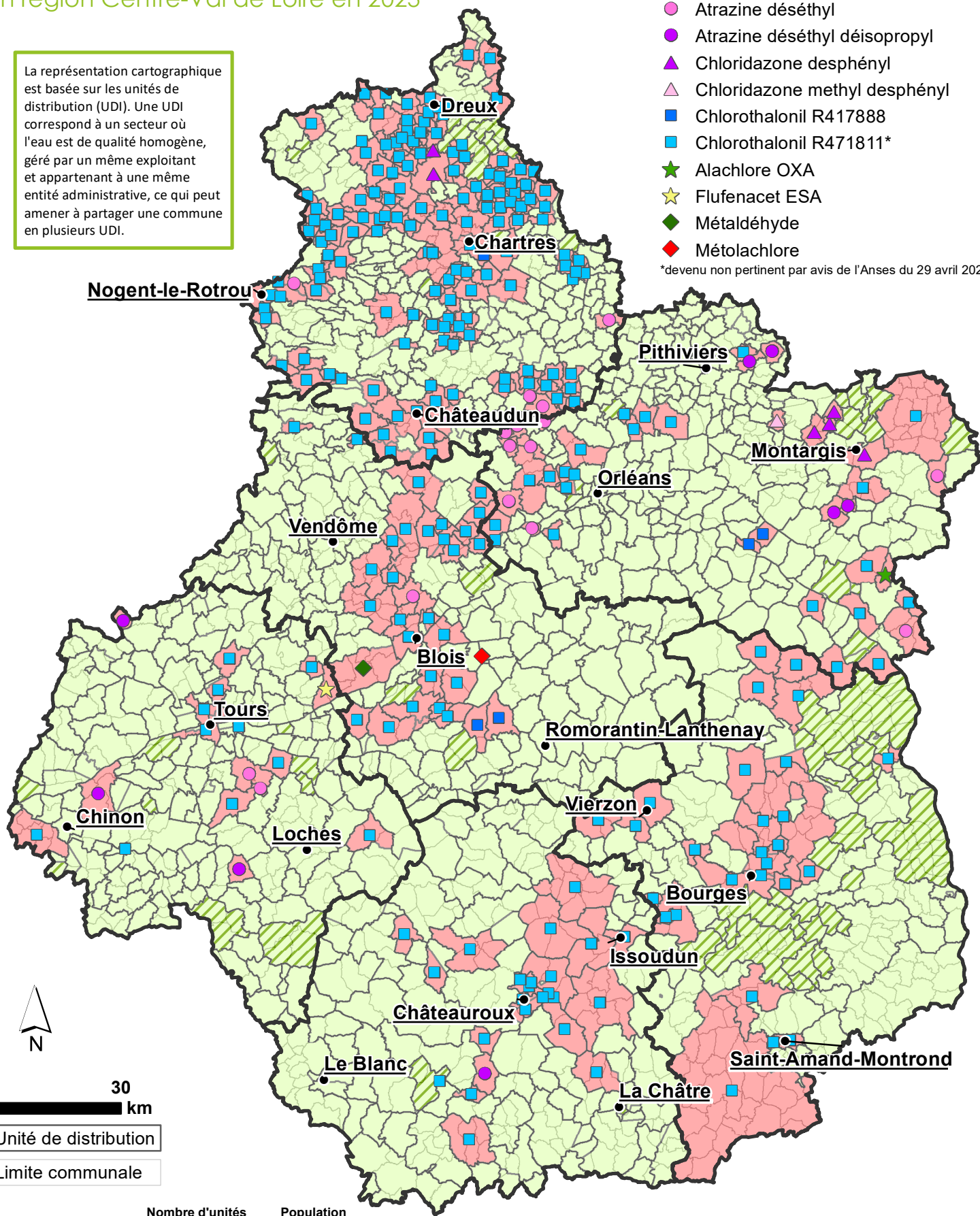
## en région Centre-Val de Loire en 2023

Pesticide (ou métabolite) majoritaire à l'origine de la non-conformité

- Atrazine déséthyl
- Atrazine déséthyl déisopropyl
- ▲ Chloridazone desphényl
- ▲ Chloridazone methyl desphényl
- Chlorothalonil R417888
- Chlorothalonil R471811\*
- ★ Alachlore OXA
- ★ Flufenacet ESA
- ◆ Métaldéhyde
- ◆ Métolachlore

\*devenu non pertinent par avis de l'Anses du 29 avril 2024

La représentation cartographique est basée sur les unités de distribution (UDI). Une UDI correspond à un secteur où l'eau est de qualité homogène, géré par un même exploitant et appartenant à une même entité administrative, ce qui peut amener à partager une commune en plusieurs UDI.



Unité de distribution  
Limite communale

	Nombre d'unités de distribution	Population concernée
Conformité (teneur < à 0,1 µg/L)	672	1 439 003
Non-conformité ponctuelle	64	150 622
Non-conformité récurrente	293	990 746